

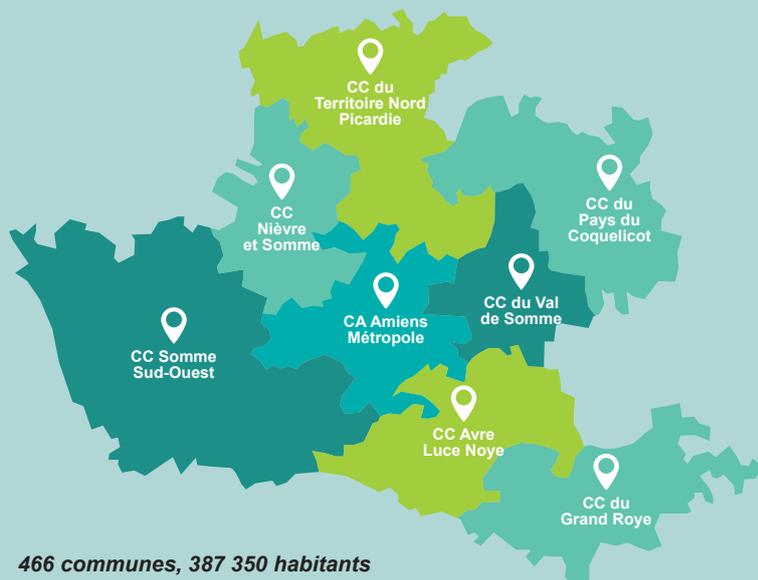


Pôle Métropolitain
du Grand Amiénois



PLAN CLIMAT
AIR ENERGIE

**LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE
AU CŒUR DU TERRITOIRE**



SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC DU PCAET

LE PCAET CONCERNE TOUT LE MONDE : HABITANTS, ASSOCIATIONS, ENTREPRISES, COLLECTIVITÉS...

C'EST L'OUTIL QUI PERMET DE LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE.

**LES COLLECTIVITÉS LOCALES
ONT UN RÔLE MAJEUR À JOUER
DANS CETTE LUTTE**



Par leurs politiques
publiques



Par leur exemplarité

UN PCAET ? POUR QUOI FAIRE ?

- 1 Réduire les consommations d'énergies
- 2 Produire localement des énergies renouvelables

ENERGIE

- 3 Réduire les émissions de gaz à effet de serre
- 4 Améliorer la qualité de l'air et préserver la santé des habitants
- 5 Stocker du carbone

QUALITÉ DE L'AIR ET
ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET
DE SERRE (GES)

- 6 Adapter le territoire aux événements climatiques et à leurs conséquences

CHANGEMENT CLIMATIQUE
ET VULNÉRABILITÉS DU
TERRITOIRE

Été 2019

DIAGNOSTIC



Automne 2019

STRATEGIE



Printemps 2020

PLAN
D' ACTIONS



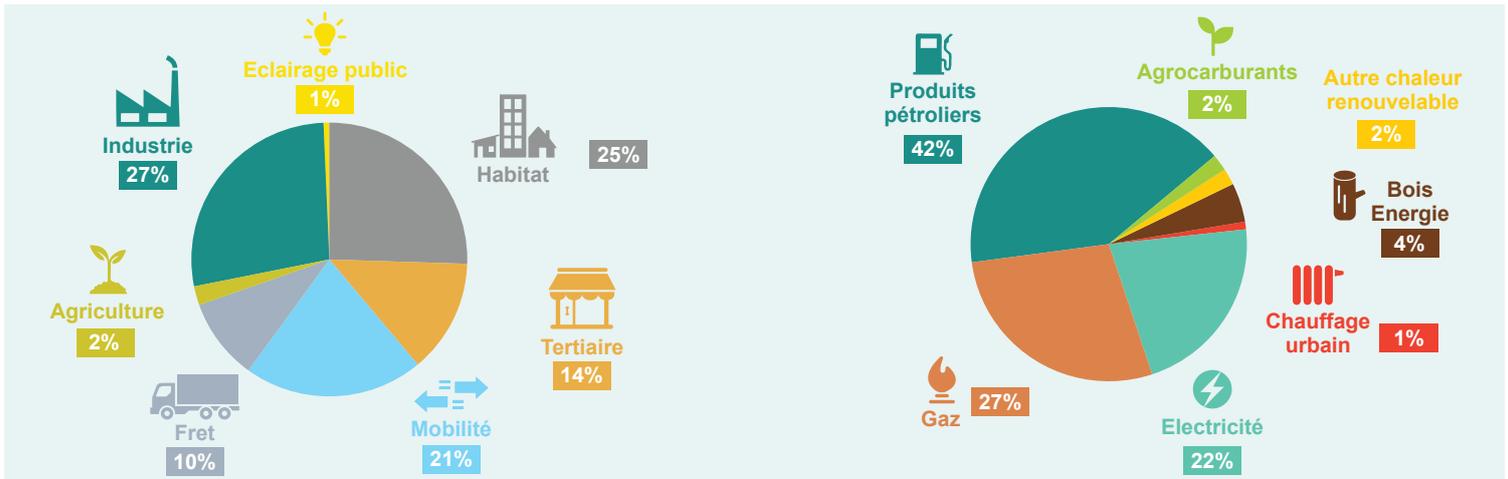
2021 à 2026

SUIVI



CONSOMMATIONS ENERGETIQUES

Les consommations énergétiques du territoire s'élèvent à 11 320 GWh/an pour 1 070 millions d'euros (chiffres de 2014).

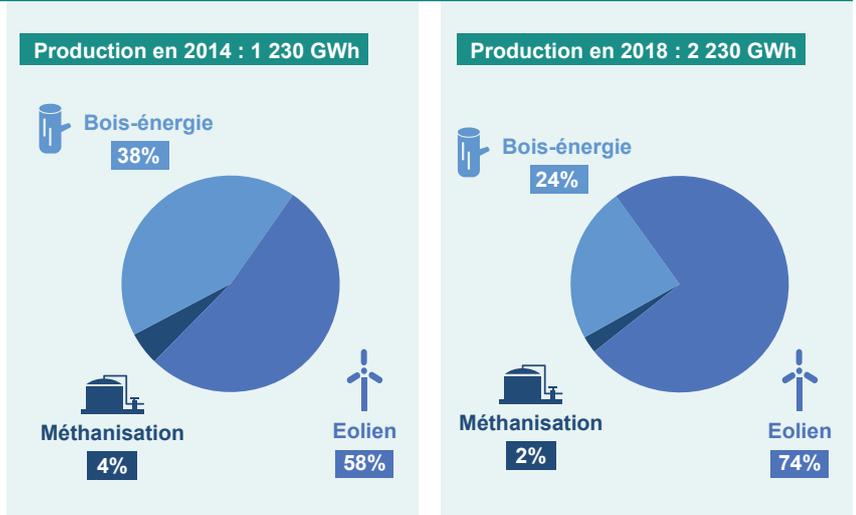


Les énergies fossiles (fioul, gaz, autres énergies) couvrent plus des 3/4 des besoins énergétiques. La consommation d'énergie directe des habitants (résidentiel et mobilité) représente en moyenne 4100 € par an par ménage.

PRODUCTION D'ENERGIE RENOUVELABLES

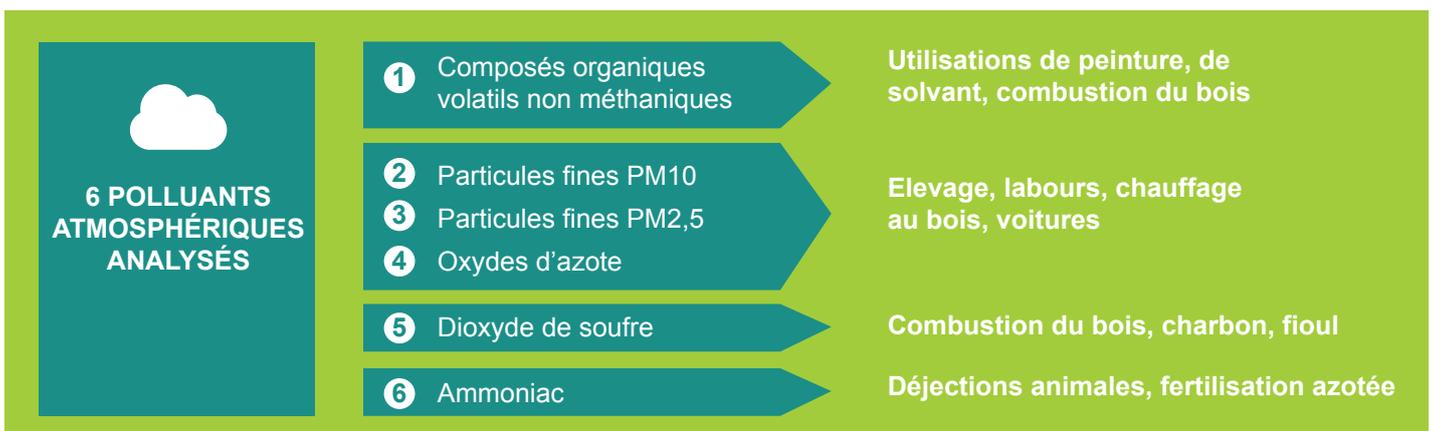
La production d'énergie renouvelable s'élève à 1 230 GWh (chiffres de 2014), soit 11 % de la consommation finale du territoire. A titre de comparaison, celle-ci s'élève à 16,3 % sur le plan national. La production photovoltaïque ne représente que 0,21% du total de la production et la géothermie 0,19%.

En 2018 la production est de 2 250 GWh, soit une multiplication par 1,5 en 4 ans par rapport à 2014.



QUALITE DE L'AIR

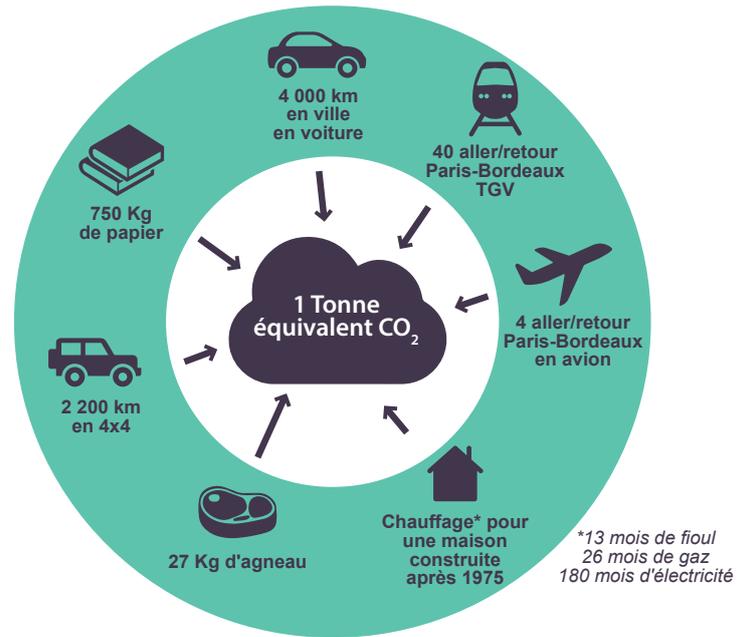
L'amélioration de la qualité de l'air est un enjeu sanitaire majeur. La pollution atmosphérique cause 48 000 à 67 000 décès prématurés en France par an.



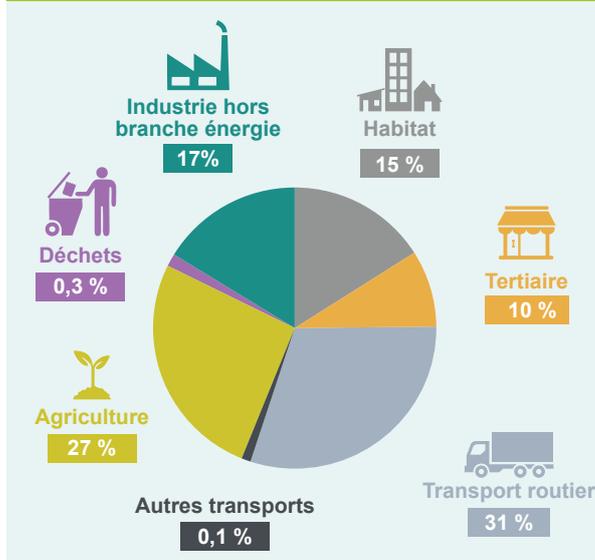
GAZ À EFFET DE SERRE

Le changement climatique est l'un des problèmes économiques, sociaux et environnementaux majeurs auquel nous sommes confrontés. Toute activité humaine engendre un effet de serre additionnel qui amplifie l'effet de serre naturel.

La concentration des gaz à effet de serre (GES) dans l'atmosphère ne cesse d'augmenter, engendrant un changement climatique.



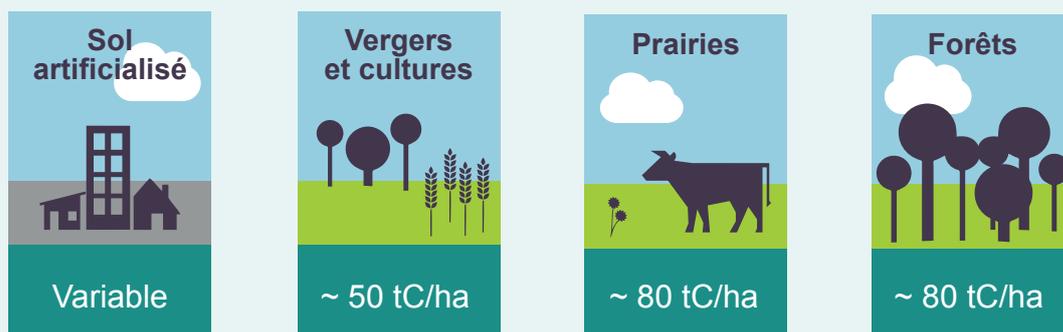
Répartition des émissions GES Pôle Métropolitain du Grand Amiénois



4 SECTEURS PRINCIPAUX



SÉQUESTRATION DU CARBONE



Potentiel de stockage du carbone par type de sol

Milieus agricoles et forestiers ► Stocks naturels de carbone dans les végétaux et dans les sols.

Artificialisation des sols ► Emissions de carbone

Par exemple, la construction d'un lotissement sur des terres naturelles libère du carbone et arrête la captation de carbone par le sol.

Le territoire peut stocker 8,9% de ses émissions de CO₂, grâce à ses forêts (13% du territoire), et ses surfaces de culture et prairies (80%). Les zones urbanisées représentent 7% de la surface du territoire.

CHANGEMENT CLIMATIQUE

 En métropole, il est prévu une hausse des températures moyennes de 0,6°C à 1,3°C dès 2050, soit un niveau de réchauffement égal à celui qu'a connu la France entre 1901 et 2012. Cette hausse de la température est le symptôme d'un changement de climat : l'évolution du climat modifie la fréquence, l'intensité, la répartition géographique et la durée des événements météorologiques extrêmes (tempêtes, inondations, sécheresses).

VULNÉRABILITÉS

 Le réchauffement climatique va accentuer les sensibilités naturelles du territoire :



QUELLES ACTIONS POSSIBLES ?

 Le changement climatique s'opère à l'échelle mondiale, mais peut être atténué par la somme des actions locales : c'est pourquoi de nombreux pays s'engagent à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre.

Localement, comment faire ? Travailler sur l'ensemble des secteurs et des leviers !



C'est un changement de société, sur tous les aspects de nos modes de vie ! Nous pourrions agir sur...

La mobilité : favoriser le télétravail, sécuriser les parcours en vélo, privilégier le train à la voiture lorsque cela est possible, privilégier le covoiturage...

L'habitat : supprimer les chauffages au fioul et au charbon, réduire nos consommations d'électricité à 3-4 kWh par jour, isoler thermiquement, ...

Les achats : louer plutôt qu'acheter, favoriser l'achat de produits locaux, ...

L'alimentation : favoriser la production maraîchère et locale, ...

PROCHAINES ÉTAPES

Le Pôle Métropolitain du Grand Amiénois élabore ainsi son PCAET pour s'adapter d'ici 2050 et mettre en œuvre des actions, avec vous : entreprises, associations, habitants...

Vous êtes donc invités dès à présent à émettre vos suggestions par mail à PCAET@grandamienois.com et à participer à l'élaboration d'un Plan Climat qui vous ressemble, pour choisir le futur du territoire !

